

## Note d'information économique – COVID-19 – 28 mai 2020

### Conjoncture et marchés

- **Pour la semaine du 18 au 24 mai, le département du Travail annonce avoir recueilli 3,3 millions de nouvelles demandes d'allocations chômage.** Les États fédérés, qui gèrent l'assurance chômage, ont enregistré 2,12 millions de nouvelles demandes, après 2,38 millions la semaine précédente et contre une moyenne hebdomadaire de 219 000 en 2019. S'y ajoutent 1,2 millions de demandes faites au titre de l'extension de l'assurance chômage par l'État fédéral en faveur des autoentrepreneurs, indépendants et aux personnes normalement inéligibles à l'allocation chômage (*Pandemic Unemployment Assistance*) mise en place par le CARES Act.
- **Le taux de croissance du PIB au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 est légèrement révisé à la baisse, à -1,3 %.** Au terme de la nouvelle estimation des comptes nationaux du *Bureau Economic Analysis*, la contraction du PIB au 1<sup>er</sup> trimestre est désormais estimée à 1,3 % (-5 % en rythme annualisé), soit une révision de -0,1 point par rapport au résultat publié à la fin du mois d'avril. Cette révision provient de la correction apportée à l'estimation de la variation de stock (-0,4 point, en baisse de 0,3 point) ; en revanche, la consommation a été légèrement revue à la hausse (-1,2 point, en hausse de 0,1 point).

### Entreprises

- **La Chambre des Représentants a adopté un projet de loi bipartisan qui prévoit l'assouplissement des conditions permettant l'effacement des prêts garantis par l'État fédéral (*Paycheck Protection Program*).** Les entreprises seraient contraintes d'utiliser les fonds sur une période de 24 semaines et d'en consacrer au moins 60 % au paiement des salaires (contre 8 semaines et 75 % précédemment). Le Sénat a prévu d'examiner sa propre version du texte.
- Une seconde proposition de loi présentée à la Chambre des représentants qui exigeait, notamment, que la *Small Business Administration* communique la liste de l'ensemble des bénéficiaires du PPP au-delà de 2 MUSD de prêt, a en revanche été rejetée (la proposition n'ayant pas atteint la majorité des deux-tiers requise pour le vote accéléré de la loi).
- Le gouverneur de l'Etat de New York, Andrew Cuomo, a déclaré qu'il signera un décret autorisant les entreprises à refuser l'entrée aux personnes si elles ne portent pas de masque. Le gouverneur de Virginie Ralph Northam a en outre confirmé l'obligation du port d'un masque dans tous les transports et lieux recevant du public de l'Etat pour toute personne de plus de 10 ans.

- Dans une lettre adressée à ses salariés, la compagnie American Airlines indique prévoir la réduction d'environ 30% de son personnel de fonctions support. Delta Airlines a indiqué de son côté à ses salariés le lancement de deux plans de départ volontaires. Les compagnies aériennes, qui figurent parmi les bénéficiaires du programme de 25 Md USD accordé par l'Etat fédéral, sont tenues de maintenir les emplois et salaires jusqu'à fin septembre au titre de ce soutien.
- Suite à l'annonce hier par le P-DG de Renault d'une **nouvelle stratégie pour l'alliance Renault-Mitsubishi-Nissan**, cette dernière nomme Ashwani Gupta, actuel n°2 du constructeur nippon aux Etats-Unis, pour superviser le redressement de son activité et lancer un plan d'économies de 2,8 Md USD. Le plan de redressement de Nissan prévoit un resserrement du nombre de modèles et une concentration du constructeur sur les marchés japonais, chinois et américain. Des **fermetures de sites et de lignes de production sont prévues, qui devraient impacter notamment l'usine Nissan dans le Mississippi**.
- **En réaction aux messages d'appel à la vigilance émis par la plateforme Twitter sur de récents tweets du président D. Trump, ce-dernier a indiqué avoir signé une ordonnance visant à supprimer la protection de la responsabilité des entreprises produisant du contenu social qui se livreraient à des mesures de censure ou de nature politique**, s'appuyant sur le *Communications Decency Act* de 1996. L'ordonnance exigerait également de la *Federal Trade Commission* (FTC) qu'elle interdise aux entreprises de médias sociaux de se livrer à « tout acte ou pratique trompeuse affectant le commerce », selon les déclarations du président américain. Le texte de l'*executive order*, dont une version intermédiaire avait filtré dans la presse, n'est pas disponible à l'heure de la rédaction de cette note.